



Tévoul Yom

Michna 1 - Chapitre 3

כָּל יְדוֹת הָאֲכָלִים שֶׁהֵם חִבּוּר בְּאֵב הַטְּמֵאָה, חִבּוּר בְּטָבּוּל יוֹם.
אֲכָל שְׁנִפְרָס וּמַעֲרָה מְקַצֵּת, רַבִּי מֵאִיר אָמַר, אִם אוֹחַז בְּגָדוֹל
וְהִקְטֵן עוֹלָה עִמּוֹ, הֵרִי הוּא כְּמוֹהוּ. רַבִּי יְהוּדָה אָמַר, אִם אוֹחַז
בְּקֶטֶן וְהִגְדוֹל עוֹלָה עִמּוֹ, הֵרִי הוּא כְּמוֹהוּ. רַבִּי נִחְמִיָּה אָמַר,
בְּטָהוֹר. וְחֻכְמִים אֹמְרִים, בְּטָמֵא. וְשֶׁאֵר כָּל הָאֲכָלִים, אֶת שְׂדֵרְכּוֹ
לֹאֵחַז בְּעֵלָה, אוֹחַז אוֹתוֹ בְּעֵלָה. וּבִקְלָח, אוֹחֲזִין אוֹתוֹ בְּקֶלַח.

Tous les pédoncules [ou tiges servant de poignées aux fruits, yadot] qui constituent une liaison [avec le fruit] vis-à-vis d'un père d'impureté [avhaToum'a], constituent également une liaison vis-à-vis d'un tévoul yom.
Un aliment qui s'est fendu mais qui reste légèrement rattaché : Rabbi Meïr dit : si l'on saisit le grand morceau et que le petit morceau remonte avec lui, il est considéré comme lié à lui.
Rabbi Yéhouda dit : si l'on saisit le petit morceau et que le grand morceau remonte avec lui, il est considéré comme lié à lui.
Rabbi Ne'hémia dit : [on effectue ce test en saisissant] le morceau pur.
Mais les Sages disent : [on l'effectue en saisissant] le morceau impur [celui touché par le tévoul yom].
Et pour tous les autres aliments : ceux qu'il est d'usage de saisir par la feuille, on les teste en les saisissant par la feuille ; et ceux [qu'il est d'usage de saisir] par la tige [qéla'h], on les teste en les saisissant par la tige (si cela reste attaché c'est hibbour).



1 Histoire pour Chabbath, Tome 2 (Binyamin Benhamou)

Enfin en livre, les fameuses histoires racontées en vidéos par Binyamin Benhamou. Emouvantes et inspirantes, ces histoires sont à lire et à relire.

Commandez : Tel. (Fr) : +33.1.80.91.62.91 - (Isr) : +972.77.466.03.32 - www.torah-box.com/editions